

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
 DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_119

Séance du lundi 21 novembre 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 18/11/2022

Présents : 14

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un novembre l'assemblée

Votants: 16

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan

Pour : 16

MAURIN,

Contre : 0

Secrétaire de séance: Daniel MOLINES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés: Michèle BUISSON par Fabienne PUCHERAL MOLINES, Julie DELES par Fabienne PUCHERAL MOLINES

Excusés: Matthias CORNEVAUX, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES

Absents:

Objet: BP DM 5 - DE_2022_119

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-10000.00	
615231	Entretien, réparations voiries	-20000.00	
6228	Divers	-15000.00	
6236	Catalogues et imprimés	-2000.00	
6411	Personnel titulaire	2000.00	
6413	Personnel non titulaire	35000.00	
6415	Indemnité inflation	2000.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18000.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	13000.00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17500.00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	400.00	
6478	Autres charges sociales diverses	16000.00	
678	Autres charges exceptionnelles	35000.00	
7015	Ventes de terrains aménagés		75000.00
73211	Attribution de compensation		16900.00
TOTAL :		91900.00	91900.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21316 - 400	Equipements du cimetière	644.29	
21318 - 465	Autres bâtiments publics	2737.11	
2184 - 479	Mobilier	3136.08	

RF
 Préfecture de Mende
 3136.08
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 13/12/2022
 048-200057594-20221121-DE_2022_119-DE

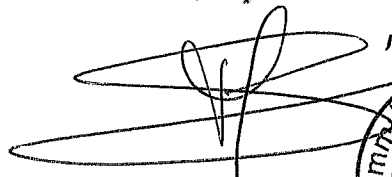

1321 - 436	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		6517.48
		TOTAL :	6517.48
		TOTAL :	98417.48

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin

RF
Préfecture de Mende
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/12/2022
048-200057594-20221121-DE_2022_119-DE